

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 134

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est une très vieille institution que celle des « sœurs de paroisse », ou « sœurs de quartier », puisque déjà en 1854, nous trouvons des sœurs visitantes pour soigner les malades nécessaires à domicile, attachées au Dispensaire de la ville de Neuchâtel. Elles existent à Vevey depuis 1886, à Lausanne, Genève, La Chaux-de-Fonds, depuis 25 à 30 ans. Puis, on crée de ces postes en 1905, 1906, 1908, à Nyon, à Montreux, à Fleurier, à St-Imier et tout récemment, en 1919, à Courtelary, à Cormoret, à Villeret, au Locle. La plupart des sœurs visitantes ont été appelées par les pasteurs ou la Mission intérieure; quelques-unes par un médecin (Neuchâtel), l'Administration des secours publics et l'Hospice du Samaritain (Vevey), l'Amie de la jeune fille (Le Locle), la congrégation morave (Chaux-de-Fonds), etc., etc.

(A suivre).

May COMBE.

De-ci, De-là...

Pour les études universitaires.

L'Université de Genève vient de donner un préavis favorable à l'institution d'un grade de maturité réelle équivalent à celui obtenu jusqu'ici au Collège des garçons seulement, et qui pourrait être pris à l'École secondaire et supérieure des jeunes filles. Après une durée d'études totale de huit ans (un an de plus que la durée totale des études au Collège), les jeunes filles pourraient passer ces examens qui leur donneront droit d'immatriculation dans toutes les Facultés et accès à la licence ès lettres (licence moderne et licence histoire).

La nouveauté et l'intérêt de ce projet résident dans le fait que, tout naturellement, sans avoir à changer d'école, sans avoir à passer par le Collège, ce que certaines redoutent, les élèves de l'École secondaire se trouveront ainsi amenées aux études universitaires avec les mêmes droits que les garçons. Nul doute que beaucoup ne profitent de cet avantage, même en dehors des Genevoises. Et tous ceux qui estiment, avec la pédagogie moderne, que la préparation des femmes doit être équivalente à celle des hommes, (mais avec des méthodes et des moyens différents, applaudiront à ce progrès, qui sera bientôt, sans doute, entré dans le domaine de la réalisation pratique.

* * *

Parmi les nombreux étrangers, a raconté le *Journal de Genève*, que la Conférence du désarmement avait amenés à Washington, il en est un qui mérite une mention spéciale. C'est une femme de 87 ans, Mme Kajiko Yajima, venue de Tokio, et qui est une des personnalités les plus représentatives du Japon progressiste moderne. Elle fut la première femme de son pays en possession d'un certificat d'enseignement; il lui avait été délivré à la suite d'études commencées à l'âge de 38 ans. Elle se signala par des dons exceptionnels dans la direction d'une haute école de jeunes filles à Tokio, et par la fondation, il y a 35 ans, de l'Union chrétienne des femmes japonaises. La reconnaissance publique pour sa féconde activité lui valut de la part de ses admirateurs le joli présent d'une bourse contenant mille dollars, pour

améliorer un peu les conditions d'existence de sa verte vieillesse, car on ne lui donnerait guère, assure-t-on, plus de 60 ans. C'est avec ces mille dollars que la vaillante Extrême-Orientale a pu se rendre à Washington. Elle y est arrivée avec un message de paix, sous la forme d'une pétition longue — ô combien! — de cent *yards* (soit environ 90 mètres) et portant les signatures d'environ dix mille femmes de son pays. Et voici ses propres paroles: « Les femmes du Japon ont entendu parler de la grande Conférence pour le désarmement. Elles sont pleines d'espoir et prient pour son succès. Elles souhaitent que, par elle, puisse se réaliser la paix universelle. Il y a derrière cette pétition de vastes ressources spirituelles. Elle représente la mobilisation de milliers de cœurs. »

* * *

Nous venons de recevoir le beau volume publié par le Conseil international des Femmes après sa réunion de Christiana. Ce rapport, qui embrasse une période de six ans (1914-1920), présente de ce fait justement un intérêt tout particulier, en permettant au lecteur de saisir sur le vif ce que fut, durant les années terribles de guerre, l'activité des 31 Conseils nationaux de femmes affiliés au Conseil International, et en constituant de la sorte une mine documentaire de premier ordre à laquelle recourront souvent les féministes. Le volume contient encore le détail de tous les débats qui ont eu lieu à Christiana, le texte de toutes les résolutions votées, et une foule d'adresses utiles des chefs du mouvement féministe, qui en feront le *vade-mecum* de toutes celles qui s'intéressent à l'amélioration de la condition de la femme à travers le monde. (Le texte est en trois langues: anglais, français et allemand.)

* * *

A celles qui projettent pour l'été prochain un voyage par delà nos frontières, nous signalons dès aujourd'hui le Cours de vacances qu'organise à Oxford (St. Hilda College), du 19 août au 2 septembre, l'Union nationale anglaise pour l'égalité des droits des citoyens. Le programme comporte des discussions et des conférences sur des sujets d'un intérêt général pour toutes les féministes, et les suffragistes d'autres pays sont spécialement invitées. Nous ne pouvons qu'engager très chaudement celles qui en auront la possibilité d'assister à ce cours, car quinze jours à Oxford dans de pareilles conditions sont une aubaine qu'il serait grand dommage de manquer! Miss Macadam, secrétaire générale de la N. U. S. E. C., Evelyn House, 62, Oxford Street, Londres W., est en mesure de fournir dès maintenant tous les renseignements à cet égard.

L'activité féminine dans tous les pays

I. Une loi sur le service domestique en Allemagne

La Révolution de novembre 1918 avait trouvé en application plus de cinquante ordonnances et lois réglant, suivant les Etats, les provinces et les villes, les conditions du service domestique. Elle les abolit en les remplaçant par un seul article du Code civil que nombre de ménagères expertes estiment encore aujourd'hui suffisant, et qui pose les bases des relations entre employeurs et employés en matière domestique: définition du travail ménager, restrictions concernant les enfants et les mineures, cas de maladie, délais de congés, certificats, etc.). Mais d'autres milieux ont réclamé une loi fédérale spéciale et

sont partout limités. Il faut, par conséquent, peser soigneusement tout achat et savoir distinguer ceux dont la nécessité est pressante et ceux dont la valeur est relative ou médiocre.

En gros, il est possible de diviser en trois catégories le travail dans une bibliothèque: le catalogue, le service du prêt, et celui des achats. Et c'est ainsi que, si le même livre passe entre tant de mains, c'est pourtant au catalogue qu'il touche de plus près à la personnalité du bibliothécaire. Car on apprend vite à découvrir beaucoup par une lecture même rapide, par un simple coup-d'œil sur le titre: n'y a-t-il pas d'ailleurs des gens dont la connaissance se fait du premier coup? Mais si c'est là une des joies de ce travail, elle a aussi son revers, car combien ne voudrait-on pas souvent pouvoir approfondir et continuer cette connaissance si rapidement ébauchée? Mais le livre est vite enlevé, et n'est plus qu'un numéro dans une organisation mécanique.

C'est ainsi que la carrière de bibliothécaire est un curieux mélange de travail intellectuel et manuel à la fois, d'activité machinale ou commerciale et de hautes recherches scientifiques. On peut bien dire que le travail scientifique est réservé à ceux qui ont des grades universitaires, et le travail manuel aux sous-ordres, et qu'il existe généralement trois classes d'employés: les subordonnés, les secrétaires, et les bibliothécaires; mais il ne faut pas se faire d'illusions, et bien souvent un doctorat n'empêche pas d'écrire monotone des adresses, ou de pratiquer le morne classement par ordre alphabétique! Pour devenir bibliothécaire, il faut, du moins en Suisse, en France et en Angleterre,

avoir en tout cas fait un stage comme secrétaire, même si l'on possède des grades universitaires. Ce ne sont guère que des connaissances techniques spéciales sur un point particulier qui peuvent faire nommer du coup un candidat au poste de directeur. En Allemagne, ce n'est guère qu'après deux ans de stage volontaire et après avoir subi avec succès un examen que l'on parvient aux plus hauts postes de l'administration d'une bibliothèque.

La carrière de bibliothécaire convient-elle spécialement aux femmes? En tout cas, ce n'est pas une de celles qui demande une force physique spéciale — donc point d'obstacles de ce côté-là. Les qualités indispensables sont de la réflexion, un esprit pratique, un brin de pédanterie, l'amour des livres, et de la résignation pour la monotonie de certaines parties du travail. Mais comme malheureusement chez nous, de même qu'en Allemagne, les femmes n'ont encore guère dépassé les postes secondaires, la carrière est encore neuve, et l'on ne peut pas parler d'expériences faites. En France, où l'administration des bibliothèques est restée immuablement la même depuis des siècles, il ne faut pas s'attendre à voir se créer de sitôt des postes de femmes-bibliothécaires, les hommes qui monopolisent ces fonctions n'ayant que du dédain pour les bibliothécaires américaines. Car, là-bas, en revanche, le nombre de femmes dépasse de beaucoup celui

1 Le directeur d'une de nos grandes bibliothèques publiques faisait d'ailleurs remarquer qu'en Suisse les débouchés étaient fort restreints, vu le petit nombre de bibliothèques pouvant employer un personnel rétribué: une ou deux par grande ville, et encore! (Réd.).